

Rénovation du recensement de la population

Demande d'audition par le Groupe de travail sur l'évolution du questionnaire du recensement de la population créé par le CNIS

Note rédigée par Pascale Dietrich-Ragon

Propositions concernant la feuille logement

Dans une note similaire, Laurent Toulemon (INED) a déjà émis des suggestions concernant l'amélioration de la feuille Logement et la systématisation du remplissage des feuilles 2 et 3. Les propositions formulées ici portent sur la page 4. En raison de la très forte contrainte de place, nous ferons également des suggestions pour gagner de l'espace sur cette feuille, afin de rendre possible des ajouts.

Les questions à supprimer

La question 11 sur le combustible principal de chauffage ne semble pas essentielle puisque la 10 fournit déjà des éléments assez précis sur le moyen de chauffage du logement. Elle pourrait être supprimée afin d'introduire une question portant davantage sur la qualité du logement (voir plus loin).

La question 12 porte sur le nombre de voitures dont les habitants disposent, et la 13 sur l'emplacement de stationnement. Si l'on part du principe que l'objet de la feuille logement est de décrire les caractéristiques de l'habitat, ces éléments nous paraissent relativement annexes. Ces deux questions pourraient donc être supprimées afin de recentrer le questionnement autour du logement proprement dit.

Si l'on tient vraiment à conserver une question sur les véhicules, on pourrait simplement demander le nombre de voitures dont dispose le ménage, sans proposer de modalités de réponse.

Les questions à réformer

La question 2, qui porte sur l'année d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble, est peu fiable. Sauf dans les cas où les enquêtés ont eux-mêmes fait construire leur habitation, les gens ont généralement une idée très vague de cet élément, surtout quand ils sont locataires. Cette question est cependant importante car elle donne une idée de la qualité de l'habitat et souvent de son environnement. Nous ferons plus loin des propositions pour prendre en compte le premier point. Concernant l'environnement, la question 2 pourrait être remplacée par une question comme celle posée dans l'enquête Logement :

TYPVOIS

Quel est le type d'habitat au voisinage du logement :

1. maisons dispersées, hors agglomération
2. maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. immeubles en cité ou grand ensemble
5. habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

La question 5 porte sur la surface du logement. Contrairement au cas précédent, les personnes ont généralement une idée assez précise de la superficie de leur habitation. Poser la question « en clair » plutôt qu'en proposant des classes permettrait de gagner un espace précieux.

La question 6, sur le statut d'occupation, pourrait être précisée afin de distinguer les propriétaires non-accédants des propriétaires accédants.

La question 7 (« Ce logement appartient-il à un organisme d'HLM ? ») n'est pas assez détaillée. La question suivante, posée dans l'enquête logement, apporterait au contraire des éléments essentiels pour appréhender la situation résidentielle des ménages :

PROPRI	Quel est votre propriétaire ?
	<ol style="list-style-type: none">1. L'employeur d'un membre du ménage dans le cadre d'un logement de fonction2. Un organisme HLM ou assimilé (OPAC, offices, sociétés, fondations)3. Une administration, un organisme de Sécurité Sociale ou une association au titre du 1 % patronal4. Une banque, une assurance ou une autre société du secteur public ou du secteur privé5. Un membre de la famille6. Un autre particulier7. xxxxxxx

La question 9 porte sur les installations sanitaires. Dans un contexte où celles-ci se sont largement généralisées, il faudrait prendre en compte cette évolution. Ainsi, seulement 1,1 % des logements ne disposent ni d'une douche ni d'une baignoire. A l'inverse, pour saisir la diversité des conditions de logement au sein du groupe majoritaire qui dispose d'une salle de bain, on pourrait demander le nombre de salles de bain détenues. Cet élément est souvent très distinctif en termes de qualité des conditions de vie.

Les ajouts

- Le coût du logement

Depuis l'après-guerre, le parc immobilier français s'est largement amélioré d'un point de vue qualitatif. Les conditions de vie des ménages n'ont clairement jamais été aussi bonnes. Cependant, la part des ressources dépensées par les ménages pour leur logement a parallèlement sensiblement augmenté. Le logement constitue le premier poste de consommation des ménages bien avant l'alimentation, les transports, les loisirs, la santé, etc., et son poids ne cesse de croître depuis 50 ans. Il y a donc un revers de la médaille à ce qui peut apparaître comme un progrès social. Aujourd'hui, le problème essentiel rencontré par les Français en matière de logement réside ainsi dans son coût élevé. Une question pourrait donc concerner les dépenses en termes de loyer ou de remboursement d'emprunt. Elle pourrait être formulée de façon assez générale.

Par exemple : Quel est le montant mensuel de votre loyer (charges comprises) ou du remboursement de votre emprunt si vous êtes accédant à la propriété (en incluant les charges), ou des seules charges si vous êtes propriétaire non-accédant ?

- La qualité du logement

Actuellement, le recensement fournit certes des éléments sur le confort et l'éventuelle suroccupation, mais il n'est pas question de la qualité du logement proprement dite (salubrité, isolation, insonorisation...). Or, il existe de fortes inégalités en la matière. La qualité d'un logement est cependant très difficile à évaluer car éminemment subjective. Elle repose en outre sur des éléments parfois techniques que les occupants ne maîtrisent pas toujours. Malgré tout, une question pourrait concerner la présence de signes d'humidité (en 2002, selon l'enquête Logement, ces signes concernent 24 % des logements)¹.

¹ Hélène Chesnel, « La qualité des logements : l'humidité est le défaut le plus fréquent », *INSEE Première*, n° 971.

En complément, si la place le permet, il serait intéressant de poser la question de la qualité de l'isolation. Le problème de la « précarité énergétique » est en effet au cœur des nouvelles problématiques auxquelles s'intéressent les professionnels de l'habitat. Les dépenses de consommation d'énergie pèsent fortement dans le budget des ménages.

La question 3 indique si le logement est desservi ou non par un ascenseur. Il serait alors intéressant de disposer d'une information sur l'étage où se situe le logement. Le fait d'habiter un rez-de-chaussée ou au contraire un étage élevé sans disposer d'ascenseur est un élément déterminant dans la qualité des conditions de vie.

Les enquêtes complémentaires

Dans sa note d'analyse, Laurent Toulemon a déjà souligné les bénéfices qui peuvent être retirés des enquêtes complémentaires. Concernant la qualité du logement, il s'agit là d'une piste très intéressante qui pourrait apporter des éléments plus précis, et qui a déjà été soulevée lors des réunions du groupe qualité sous l'égide de l'ANAH. Nous ne pouvons ici que réaffirmer l'intérêt d'une telle enquête.

